

Déclaration préliminaire des représentants du personnel SUD-Recherche-EPST, FO, CGT

Il est impossible de préparer un plan stratégique d'Etablissement dans le contexte actuel de démantèlement des EPST

Depuis la déclaration intersyndicale (ci-jointe) qui portait ce titre, faite en réunion DG / syndicats le 13 mai dernier et adressée le 16 mai aux ministères de tutelle et aux membres du Conseil d'Administration, que s'est-il passé ? Aucune réponse n'a été apportée aux questions posées par les syndicats, aucune garantie n'a été donnée sur le maintien du Cemagref en tant qu'EPST de plein exercice. Par contre, de nombreux signaux nous ont indiqué que le processus de démantèlement des EPST et des statuts de fonctionnaires de leurs personnels, annoncé par le discours du Président de la République du 28 janvier 2008, était bel et bien en marche. Si les projets annoncés par le gouvernement sont menés à leur terme, l'avenir qui se dessine est celui d'une recherche atomisée, menée au coup par coup sur des projets financés ou soutenus par des agences de moyens (ANR, instituts...), effectuée – par du personnel contractuel essentiellement - dans des unités orientées par des logiques de sites (PRES, pôles de compétitivité...), évaluées par l'AERES sur des critères qui n'ont rien de scientifique. Dépossédés de leurs missions de prospective, d'évaluation, de pilotage des recherches et de répartition de crédits, privés de toute marge d'autonomie pour mutualiser des ressources et maintenir des recherches qui n'auraient pas trouvé de financement extérieur ou rempli les critères de "performance", que resterait-il des EPST, de leur capacité à mener une politique coordonnée au niveau national ? Ils ne seraient plus que des "hôtels à projets" hébergeant des unités de recherche orientées, financées et évaluées par d'autres... Comment dans ces conditions pourraient-ils continuer à avoir une stratégie d'organisme de recherche national ?

Nous nous élevons contre la philosophie de cette politique qui tend à exacerber la compétition entre équipes, entre individus et interdire toute solidarité, qui va tendre non pas à une amélioration du système de recherche mais à son uniformisation et sa stérilisation et à la condamnation de toute recherche, fondamentale ou appliquée, non "rentable".

Nous dénonçons la méthode employée par le gouvernement qui, préfigurant cet état d'esprit, a choisi d'organiser la concurrence entre directions d'organismes pour le leadership des "instituts" au lieu d'organiser avec tous les acteurs une concertation d'ensemble sur le devenir du système de recherche. Il est inadmissible que le ministère essaie de faire passer par les CA d'organismes des réformes concernant l'ensemble de la recherche publique. Nous nous réjouissons que les personnels de la recherche publique, de tous EPST et universités, prennent conscience de ce qui se passe et aient empêché le vote au CA du CNRS du 19 juin du découpage en instituts de cet organisme.

Nous demandons, avec l'ensemble des organisations syndicales de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'ouverture d'une concertation globale au niveau du MESR sur la politique de recherche.

A l'ordre du jour du CTPC convoqué ce 24 juin, la direction a inscrit un point d'information sur l'état d'avancement de la réflexion stratégique à horizon 2020. Cette formulation – outre qu'elle ne demande pas l'avis des représentants du personnel, alors qu'il est demandé au CA – pourrait laisser penser que le Cemagref maîtrise, au moins en partie, son avenir. Or ce n'est pas le cas : il est le jouet des réformes insidieuses en cours et des luttes d'influence diverses, et la direction ne peut aujourd'hui nous assurer que le Cemagref existera encore, en tant que véritable organisme de recherche, dans quelques mois ou quelques années. Nous ne voulons pas tromper le personnel en participant à une réflexion qui est un leurre dans le contexte actuel. **C'est pourquoi les représentants du personnel SUD-Recherche-EPST, FO, CGT, ne siègeront pas ce jour au CTPC.**

Pour que l'exercice d'élaboration d'un plan stratégique d'organisme à vocation nationale ait un sens, cela suppose que l'organisme ait la capacité d'avoir une visibilité sur le long terme, et les moyens de mener, dans le cadre de ses instances, une politique autonome de recherche en terme de prospective, d'évaluation de ses activités, d'emplois statutaires, de crédits budgétaires.

Pour que le Cemagref reste un EPST national de recherche finalisée, indépendant des intérêts privés et au service de l'intérêt général, il est indispensable que ses agents soient des fonctionnaires et que ses activités de recherche et d'expertise soient financées sur crédits budgétaires.

Réunion DG / syndicats du Cemagref du 13 mai 2008

Déclaration liminaire des représentants du personnel SUD-Recherche-EPST, FO, CGT

Il est impossible de préparer un plan stratégique d'Etablissement dans le contexte actuel de démantèlement des EPST

Le Cemagref est censé préparer un plan stratégique qui devrait être discuté en Conseil d'Administration le 26 juin et adopté lors d'un CA extraordinaire programmé le 9 octobre. Dans la foulée devrait être renouvelé le contrat quadriennal Etat / Cemagref avant la fin de l'année. Or comment peut-on travailler sur un plan stratégique d'Etablissement alors que le paysage de la recherche publique est en pleine décomposition et qu'on ne sait même pas si le Cemagref existera encore dans 3 mois ?

Les organisations syndicales SUD-Recherche-EPST, FO, CGT du Cemagref refusent de participer à un quelconque processus de concertation sur un plan stratégique d'Etablissement tant qu'elles n'auront pas la garantie du maintien du Cemagref en tant qu'EPST avec l'ensemble de ses missions, y compris d'opérateur de recherche. Sinon ce serait leurrer le personnel.